2016 EN CHIFFRES

RÉALISATIONS BUDGÉTAIRES

COMPTE CONSOLIDÉ DE L'ÉTABLISSEMENT

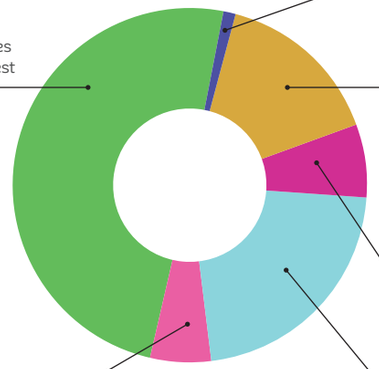

1% Patrimoine Foncier

11% Fonctionnement administratif

5% Stimulation de la Recherche Développement et Innovation (+Valorisation du patrimoine)

16% Aménagement et gestion des eaux

4% Prévention et réduction du risque inondation

63% Exploitation des ouvrages de Naussac et de Villerest

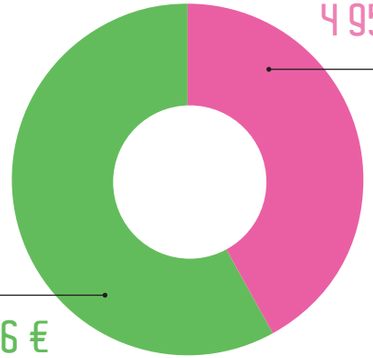

4 958 274,09 € Budget principal

6 693 596,66 € Budget annexe

ETABLISSEMENT PUBLIC LOIRE

Un outil des collectivités
au service du développement
durable de la Loire et ses affluents

2 quai du Fort Alleaume - CS 55 708
45057 - ORLEANS CEDEX
Tél : 02 46 47 03 21 - Fax : 09 70 65 01 06
direction@eptb-loire.fr

www.eptb-loire.fr

PEFC 10-31-1240 www.goodby.fr - Crédits photos : Etablissement public Loire, Didier Depoorter - Juin 2017
IMPRIM'VERT

■ Régions • Auvergne-Rhône-Alpes • Bourgogne-Franche-Comté • Centre-Val de Loire • Nouvelle-Aquitaine • Occitanie • Pays de la Loire ■ Départements • Allier • Ardèche • Cher • Creuse • Indre-et-Loire • Loir-et-Cher • Loire • Haute-Loire • Loire-Atlantique • Loiret • Lozère • Maine-et-Loire • Nièvre • Puy-de-Dôme • Saône-et-Loire • Haute-Vienne ■ Villes, Agglos et Métropoles • Agglomération de Nevers • Angers Loire Métropole • Blois • Bourges • Châteauroux • Clermont Communauté • Limoges • Montluçon • Moulins Communauté • Nantes Métropole • Orléans • Roannais Agglomération • Saint-Etienne-Métropole • Saint-Nazaire • Saumur Val de Loire • Tours Métropole Val de Loire • Vichy • Vierzon ■ SICALA • Allier • Cher • Indre-et-Loire • Haute-Loire • Maine-et-Loire • Nièvre • Saône-et-Loire

ETABLISSEMENT PUBLIC LOIRE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016

www.eptb-loire.fr

SOMMAIRE

04 Mot du Président

05 Faits marquants

06 Exploitation des ouvrages

07 Prévention & réduction du risque inondation

08 Aménagement & gestion des eaux

09 Stimulation de la recherche, du développement & de l'innovation

10 Valorisation du patrimoine

WEBKEY

03 Mot du président

04 Faits marquants

06 Objectifs & missions

10 Exploitation des ouvrages

26 Prévention & réduction du risque inondation

40 Aménagement & gestion des eaux

50 Stimulation de la recherche, du développement & de l'innovation

58 Valorisation du patrimoine

64 Autres actions

74 Annexes

MOT DU PRÉSIDENT

Chères et chers collègues,

Depuis mon élection à la présidence de l'Etablissement public Loire, en mars 2016, il m'a été donné de témoigner à plusieurs reprises déjà, du rôle irremplaçable qu'il joue en faveur du développement durable de l'ensemble du bassin fluvial, dans une double logique de solidarité et de mutualisation. A travers mes nombreux échanges avec vous, j'ai également pu prendre la mesure exacte de l'importance des services qu'il rend aux collectivités membres, ainsi qu'à leurs partenaires, à un coût totalement maîtrisé – il n'est pas inutile de le signaler.

Par ailleurs, il ne m'a pas échappé que le contexte actuel d'évolution des modalités de mise en œuvre de l'action publique dans le domaine de la gestion de l'eau et des risques naturels associés, au-delà des interrogations qu'il soulève et des incertitudes qu'il génère, a pu susciter chez certains une tentation de repli, préjudiciable à la dynamique de rassemblement autour de la gestion de ce bien « en commun » que constitue le bassin de la Loire et ses affluents.

Aussi, ai-je rappelé qu'il nous incombait, collectivement, d'élever la réflexion à la hauteur des défis, actuels comme futurs, et d'assurer la promotion de solutions organisationnelles qui soient à la hauteur de celles que nos prédécesseurs se sont employés à dégager depuis de nombreuses années déjà.

C'est avec cet état d'esprit que, pour ne prendre qu'un seul exemple, nous avons avancé en 2016 dans la voie de la co-construction du projet d'aménagement d'intérêt commun pour les ouvrages de protection, afin de consolider une gestion des systèmes d'endiguement la plus efficiente et la plus efficace possible : à la bonne échelle, celle de l'ensemble du système fluvial, et au bon pas de temps, celui du long terme. Cette initiative atteste une nouvelle fois de la prédisposition de l'Etablissement à intervenir comme facilitateur et ensemblier pour des actions dépassant les intérêts à agir propres à chaque collectivité.

Dans cet ordre de considérations toujours, l'épisode pluvieux de mai-juin 2016 – pourtant sans aucune mesure avec des crues historiques du type de celle de 1866 que nous avons commémorée en septembre dernier – est venu rappeler la nécessité que les risques d'inondation soient gérés à des échelles cohérentes, afin d'éviter tout morcellement, la parcellisation des interventions et la perte de solidarité entre les territoires.

À cet égard, il est difficile d'ignorer que les crédits mis à disposition en 2016 pour la prévention et la réduction des risques d'inondation, s'ils ont encore permis de démultiplier les appuis techniques apportés aux collectivités tout en préservant leur qualité, ne représentaient que 4 % du budget, soit un montant inférieur à 400.000 €, ce qui limite d'autant le déploiement d'opérations « de bassin » correspondant au cœur de métier de l'Etablissement. Étant signalé par ailleurs que, pour la première fois, le montant du budget principal était en 2016 inférieur au budget annexe, celui consacré à l'exploitation des ouvrages de Naussac et de Villerest – avec au demeurant un service rendu incontestable pour ce qui est du soutien d'étiage comme de l'écrêtement des crues, ainsi que cela a été vérifié une nouvelle fois lors de l'événement de novembre dernier.

> ...ensemblier pour des actions dépassant les intérêts à agir propres à chaque collectivité

Vous l'aurez compris, la préservation des capacités de réponse de l'Etablissement passe par la mobilisation, par l'ensemble des collectivités membres, d'un minimum de moyens, auxquels je sais l'attention que vous portez.

Avec ce rapport d'activité, et la transcription fidèle des réalisations de l'année 2016, vous pourrez retrouver une nouvelle démonstration du retour sur investissement que vous avez consenti, ce dont je vous remercie.

Le Président
Daniel FRÉCHET

FAITS MARQUANTS

Election du Président

Commémoration de la crue 1866

DISCO'LOIRE 2016

Projet d'aménagement d'intérêt commun pour les ouvrages de protection

Gestion de l'étiage par les ouvrages de Naussac et Villerest

½ journées Loire&Affluents, l'innovation au service du bassin

Gestion de la crue de novembre au barrage de Villerest

Organisation de réunions GEMAPI sur le territoire des SAGE

Participation à Prévirisq-FloodRisk

EXPLOITATION DES OUVRAGES

LES PRINCIPALES ACTIONS

- Mobilisation modérée des ouvrages de Naussac et Villerest pour le soutien d'étiage de l'Allier et de la Loire : 99 Mm^3 d'eau déstockés
- Villerest : écrêtement de crue par le barrage en novembre avec une diminution de 200 m^3/s du débit de la Loire jusqu'au bec d'Allier
- Premiers résultats des études d'adaptation du mode de gestion des ouvrages face aux effets du changement climatique à échéance 2065

Zoom sur…

La Loire a connu le 20 novembre dernier une crue de type cévenole, avec de fortes précipitations sur l'ensemble de son bassin versant. Bien que l'évènement de cette année ne soit pas d'une intensité exceptionnelle dans l'histoire de l'ouvrage de Villerest, ce dernier a été amené à assurer ses fonctions d'écrêtement, ce qui n'était pas arrivé depuis 2008. Une fois l' « état de crue » (prévision de dépassement d'un débit de 1 000 m^3/s à l'entrée de la retenue) déclaré, le niveau au barrage, a été abaissé de 2 mètres supplémentaires afin de disposer d'une capacité de stockage maximale. Dans ces conditions, avec des cumuls de précipitations ayant atteint plus de 150 mm en 3 jours sur l'Ardèche, la Haute-Loire, le Lignon du Velay… la crue a atteint le 24 novembre un pic de 1 100 m^3/s à l'entrée de l'ouvrage de Villerest. Grâce à son action d'écrêtement, celui-ci a permis au plus fort de la crue, de diminuer de 200 m^3/s le débit de la Loire jusqu'au bec d'Allier.

Les apports de l'Allier et du Morvan, qui ont atteint 800 m^3/s, soit autant que les lâchers du barrage de Villerest, sont venus ensuite intensifier la crue sur la Loire moyenne, avec un maximum de 1 550 m^3/s à Givry le 25 novembre, 1 400 m^3/s à Orléans le 27 novembre.

PRÉVENTION ET RÉDUCTION DU RISQUE INONDATION

LES PRINCIPALES ACTIONS

- Appui à l'élaboration de 14 stratégies locales de gestion du risque inondation (SLGRI), avec un taux de satisfaction de 89 %
- Poursuite de l'appui technique aux collectivités propriétaires ou gestionnaires de digues
- Vérification de l'opportunité et de la faisabilité d'un projet d'aménagement d'intérêt commun pour les ouvrages de protection sur le bassin
- Analyse exploratoire, à l'échelle du bassin, des potentialités en termes de champs d'expansion de crues
- Accompagnement de 23 communes pour leur préparation à la gestion de crise
- Initiative « Plan de continuité d'activité » : cartographie des enjeux humains et techniques des 15 collectivités volontaires
- Réduction de la vulnérabilité du patrimoine culturel aux inondations : 450 enjeux recensés sur les territoires de 7 stratégies locales de gestion du risque inondation
- Réalisation d'actions de communication en lien avec la commémoration de la crue de 1866

Zoom sur…

Afin d'anticiper les questionnements relatifs à l'évolution de la gestion des systèmes d'endiguement, l'Etablissement a lancé en 2016 une analyse d'opportunité et de faisabilité d'un projet d'aménagement d'intérêt commun pour les ouvrages de protection sur le bassin.
L'objectif de ce travail réalisé en partenariat avec la DREAL Centre-Val de Loire, l'IRSTEA et le CEREMA – dans une triple logique de cohérence d'intervention, d'économies d'échelles et de mutualisation de moyens, et sans préjuger des éventuelles décisions des décideurs locaux en matière de transfert ou de délégation de la compétence GEMAPI - est d'apporter aux collectivités des éléments d'éclairage de nature à permettre une appréhension partagée de la situation d'ici 2018, ainsi que de faciliter la prise de la compétence, notamment la partie relative aux ouvrages de protection (état des lieux des systèmes d'endiguements, identification des missions et métiers spécifiques du gestionnaire de digues, analyse des scénarios de gestion).

AMÉNAGEMENT & GESTION DES EAUX

LES PRINCIPALES ACTIONS

- 5 Avis formulés : SAGE Loire amont, Authion, Evre-Thau-St Denis et Cher aval, Aménagement du barrage de Châtres/Cher

Portage des SAGE et contrats territoriaux

- Organisation de la 6ème conférence des Présidents de CLE des SAGE portés par l'Etablissement
- Démarrage du portage du SAGE Haut-Allier
- 1ère année de mise en œuvre pour les SAGE Allier aval et Cher amont
- Poursuite de la mise en œuvre pour les SAGE Val Dhuy Loiret, Sioule, Yèvre Auron, Loire en Rhône-Alpes et Loir
- Approbation du SAGE Cher aval par la CLE et lancement de la phase de consultation des assemblées
- Réunions GEMAPI sur les territoires des SAGE

Début du portage des **contrats territoriaux Loir, Dhuy Loiret et Val de Cher,** poursuite de l'animation du contrat territorial **Val d'Allier alluvial**

Poursuite et lancement d'études de rétablissement de la continuité écologique : **30 ouvrages diagnostiqués**

Zoom sur…

L'année 2016 a été marquée par le démarrage de l'animation du projet de contrat territorial « Val de Cher ». Dans ce cadre, différentes rencontres avec les gestionnaires d'ouvrages et acteur locaux ont été organisées pour échanger autour de la gestion et du devenir des ouvrages et faire émerger des actions concrètes.

Une étude visant à faire un recensement des populations de poissons grands migrateurs a également été effectuée afin de pouvoir disposer d'un état des lieux du Cher avant restauration de la continuité écologique. Pour compléter cette étude, la Fédération de pêche d'Indre-et-Loire a mis en place un protocole de suivi sur la passe de Rochepinard auquel l'Etablissement et l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques sont associés.

STIMULATION DE LA RECHERCHE, DU DÉVELOPPEMENT & DE L'INNOVATION

LES PRINCIPALES ACTIONS

- Organisation de 4 ½ journées de dialogue Recherche-Gestion : *Loire et Affluents, l'innovation au service du bassin*
- Approfondissement de l'initiative ligérienne d'adaptation aux impacts du changement climatique
- Exploration de l'intérêt des sciences comportementales dans la gestion de l'eau et des risques associés avec l'organisation de DiSco'Loire
- Soutien à 3 projets de recherche
- Maîtrise d'ouvrage des opérations de repeuplement en saumons

Zoom sur…

Une première édition des Dialogues sur les Sciences Comportementales et la gestion d'un bassin fluvial (DiSco'Loire) a permis l'intervention d'une digaine d'experts des sciences comportementales en France et en Europe. Parmi eux, la présence d'organisations internationales et d'administrations nationales telles que l'OCDE, la Commission Européenne, le Secrétariat Général pour la Modernisation de l'Action Publique, ou encore l'équipe pionnière de la « Nudge Unit » britannique, démontre à la fois l'engouement institutionnel pour le potentiel sous-exploité des sciences comportementales, tout comme la nécessité d'ajouter rapidement et systématiquement ces disciplines dans la boîte à outils de l'action publique, en particulier lorsqu'il s'agit de domaines prioritaires comme la gestion de l'eau et des risques associés. De même, l'intervention de chercheurs de laboratoires spécialisés français et européens était indispensable pour fonder les échanges sur des bases théoriques robustes et fiables, démontrant par la même occasion la vitalité de la recherche européenne dans ces disciplines.

VALORISATION DU PATRIMOINE

LES PRINCIPALES ACTIONS

→ 15 projets à caractère patrimonial et 66 projets Classes Loire, (avec près de 1581 élèves) soutenus par l'Etablissement

Zoom sur…

Lors de la construction du barrage de Villerest, l'Etablissement avait fait réaliser d'importantes fouilles archéologiques préventives sur plusieurs sites. De nombreuses publications scientifiques ont déjà rendu compte de l'intérêt de ces découvertes.
A la suite de la sollicitation du Musée National de la Préhistoire des Eyzies-de-Tayac (Dordogne), et après différents échanges avec le Conservateur du Musée de la Préhistoire et les collectivités concernées, l'Etablissement a convenu de céder, dans une optique de valorisation, l'ensemble des collections issues de ces fouilles, dont il est co-propriétaire avec l'Etat.

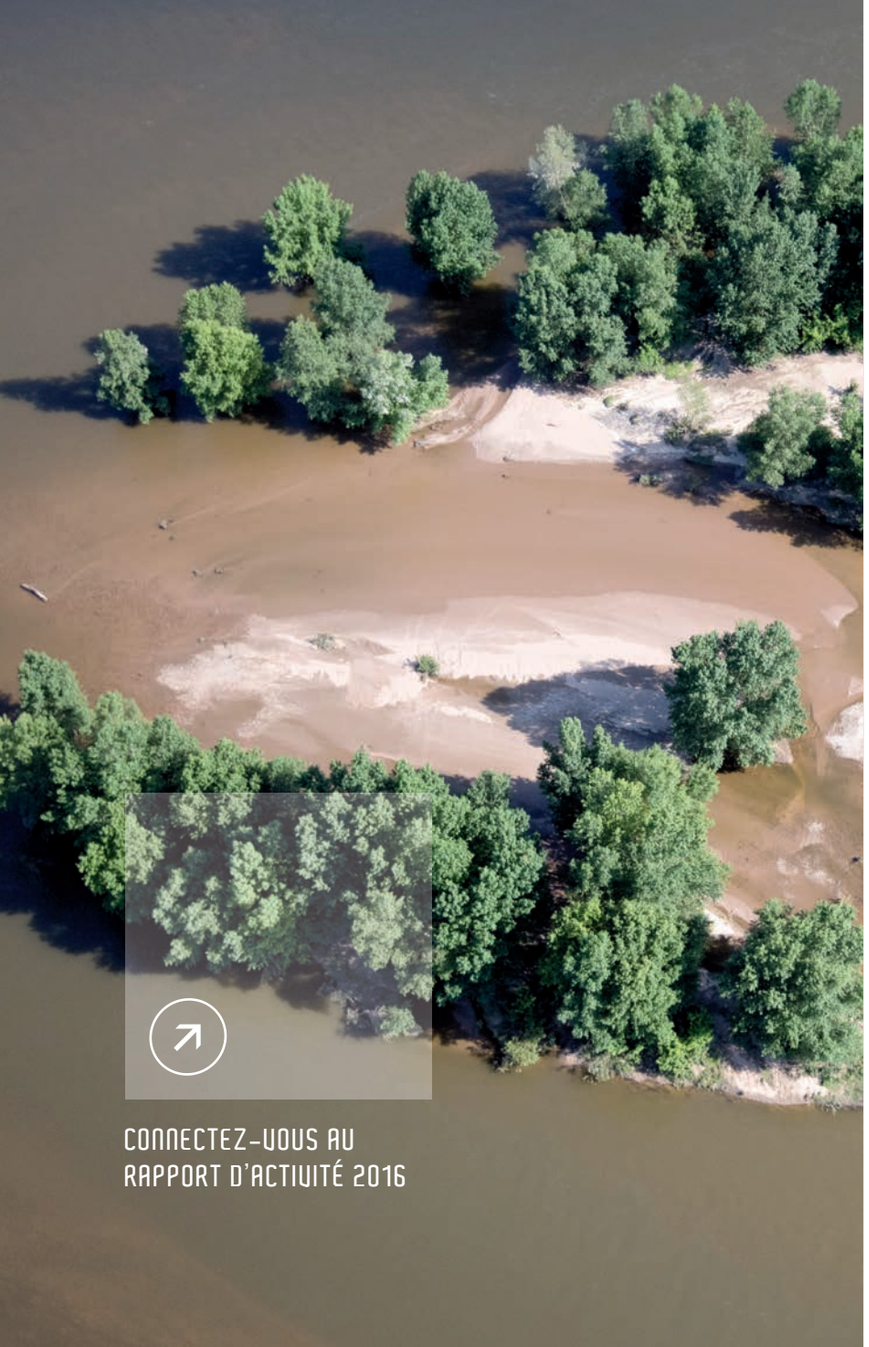

CONNECTEZ-VOUS AU
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016

— 2016 EN CHIFFRES —

ENGAGEMENT

2016	16 212 177 €
2015	16 662 068 €
2014	20 556 945 €
2013	22 357 291 €
2012	23 663 004 €
2011	27 945 848 €
2010	20 981 052 €
2009	15 649 105 €
2008	12 933 367 €
2007	10 996 546 €

MANDATEMENT

2016	11 651 871 €
2015	11 464 521 €
2014	15 038 846 €
2013	16 905 561 €
2012	18 414 220 €
2011	21 634 649 €
2010	14 919 867 €
2009	16 941 763 €
2008	14 686 061 €
2007	10 593 278 €

TAUX D'ENGAGEMENT PAR RAPPORT AU TAUX MOYEN 2007-2016

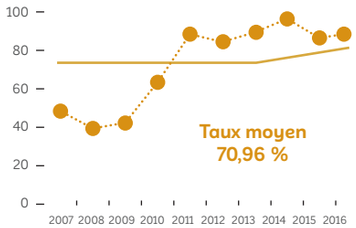

2016	89,31%
2015	87,20%
2014	97,33%
2013	90,11%
2012	85,48%
2011	89,25%
2010	64,04%
2009	43,30%
2008	40,96%
2007	49,48%
TAUX MOYEN	70,96%

TAUX DE MANDATEMENT PAR RAPPORT AU TAUX MOYEN 2007-2016

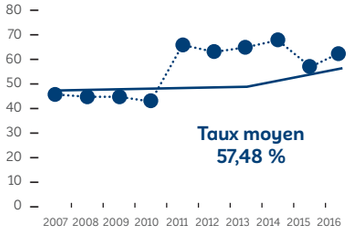

2016	64,19%
2015	60,00%
2014	71,20%
2013	68,14%
2012	66,52%
2011	69,09%
2010	45,54%
2009	46,88%
2008	46,51%
2007	47,66%
TAUX MOYEN	57,48%

RÉDUCTION DE LA CONTRIBUTION DES COLLECTIVITES MEMBRES

2016	2 777 559 €
2015	2 922 650 €
2014	2 924 450 €
2013	2 924 450 €
2012	2 935 828 €
2011	3 042 303 €
2010	3 131 770 €
2009	3 184 710 €
2008	3 399 396 €

MAÎTRISE DE L'ÉVOLUTION DU MONTANT DE LA REDEVANCE

2016	3 298 722 €
2015	3 842 612 €
2014	3 842 858 €
2013	3 842 858 €
2012	3 842 858 €
2011	3 855 039 €
2010	3 885 500 €
2009	3 773 200 €
2008	3 832 555 €
2007	3 830 883 €

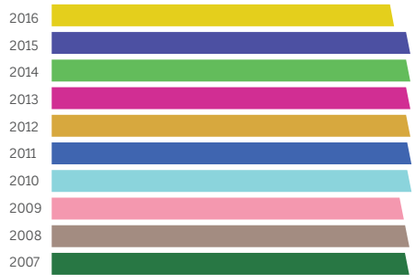

MOBILISATION DE COFINANCEMENTS (HORS SUBVENTIONS DES COLLECTIVITÉS MEMBRES)
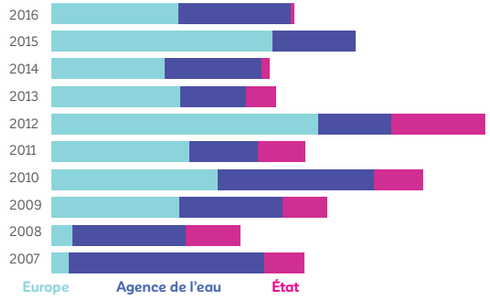
2016	2 101 902 €
2015	2 493 500 €
2014	1 787 387 €
2013	1 836 369 €
2012	3 549 708 €
2011	2 079 379 €
2010	3 041 771 €
2009	2 258 485 €
2008	1 550 785 €
2007	2 065 027 €